

Un collégien sur cinq concerné par la « cyber-violence »

■ En 2013, 18 % des collégiens déclarent avoir été insultés, humiliés ou victimes d'actions dévalorisantes (surnoms, photos ou films « méchants ») par Internet ou par téléphone portable ; 5 % des élèves déclarent même des violences faites via les nouvelles technologies, pouvant s'apparenter à du « cyber-harcèlement ». Ce phénomène touche beaucoup plus souvent les élèves en situation de harcèlement quel que soit le type de violence (55 %). Les filles en sont plus souvent les victimes, et il concerne davantage les élèves de troisième. En revanche, l'écart est faible entre les élèves des collèges Éclair et les autres.

Tamara Hubert, DEPP-B3

■ Selon l'enquête nationale de climat scolaire et de victimisation ([voir p. 4 « SOURCE »](#)), en 2013, 18 % des élèves déclarent avoir été insultés, humiliés ou victimes d'actions dévalorisantes (dans le questionnaire, il s'agit d'un surnom, de photos ou de films méchants, de *happy slapping*, c'est-à-dire d'actes de violence filmés) par le biais des « nouvelles technologies » de communication, telles que le téléphone portable ou Internet ([FIGURE 1](#)). Ces modes de diffusion des insultes sont d'autant plus graves qu'elles restent inscrites dans le temps et vont au-delà des murs du collège. La « cyber-violence » ([voir p. 4 « DÉFINITIONS »](#)) en milieu scolaire peut favoriser une mise à l'écart qui dépasse les seules frontières de l'établissement.

Hausse de la cyber-violence en deux ans

Ces violences sont en progression par rapport à l'enquête de 2011 : 9 % des élèves déclaraient avoir été insultés ou humiliés par SMS ou Internet (le *happy slapping* et les photos et films méchants sur Internet n'étaient alors pas pris en compte). En 2013, en prenant les mêmes indicateurs, le taux est de 14 %. En général, il n'y a pas plus d'insultes par Internet dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire, même si l'on retrouve une plus forte fréquence des insultes à caractère discriminatoire déjà observée sur l'ensemble des insultes : 1,5 % des élèves d'Éclair (Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innova-

1 – Proportions d'élèves ayant connu une cyber-violence selon le type d'établissement et le sexe (%)

Insultes et brimades par Internet ou SMS	Ensemble	Éclair	Hors Éclair	Filles	Garçons
Surnoms méchants	7,4	7,8	7,4	9,5	5,4
Insultes	9,7	9,8	9,8	11,9	7,7
Insultes par rapport à l'origine	1,1	2,0	1,0	1,1	1,0
Insultes par rapport à la religion	0,6	1,5	0,6	0,7	0,5
Insultes par rapport à la tenue vestimentaire	4,0	4,1	4,1	5,6	2,6
Insultes par rapport à l'apparence physique	1,5	2,3	1,4	2,0	1,0
Humiliation	2,2	2,5	2,2	2,8	1,7
Au moins une des violences ci-dessus	13,5	14,4	13,4	16,5	10,5
Publication de photos ou films « méchants »	7,2	6,9	7,2	8,6	5,9
<i>Happy slapping</i>	2,4	4,1	2,3	1,9	2,9
Au moins une violence par Internet ou SMS	18,2	19,3	18,2	21,1	15,5

Lecture : 7,4 % des élèves ont déclaré avoir reçu un surnom méchant par Internet ou SMS (7,8 % en Éclair) ; 13,5 % ont déclaré un fait de violence par Internet ou SMS parmi les 7 premiers faits présentés ; on atteint 18,2 % en ajoutant les deux derniers faits.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

tion et la réussite) ont été insultés par SMS ou Internet à cause de leur religion contre 0,6 % hors Éclair. Par ailleurs, le *happy slapping* est une atteinte deux fois plus présente dans les collèges Éclair (4 % contre 2 % hors Éclair).

Une situation préoccupante pour presque un collégien sur vingt

La cyber-violence fait partie des micro-agressions qui, lorsqu'elles sont répétées, constituent le harcèlement à l'école. Un indice de cyber-harcèlement a été construit en comptabilisant le nombre de fois où apparaissent les réponses de cyber-violence, parmi les neuf questions qui en relèvent (voir p. 4 « DÉFINITIONS »). La grande majorité des élèves n'a pas déclaré de cyber-violence (82 %). En revanche, ils sont 8 % à avoir déclaré au moins deux faits de violence se rapportant aux nouvelles technologies (FIGURE 2). Dans un cas sur vingt, au moins trois faits ont été déclarés, ce qui s'apparente à une situation de cyber-harcèlement.

La cyber-violence touche davantage les filles et les collégiens les plus âgés

Ce mode de diffusion des insultes, humiliations ou brimades touche davantage les filles. En effet, 21 % d'entre elles ont déclaré avoir connu au moins une cyber-violence contre seulement 15 % des garçons. Pourtant, globalement, les filles connaissent moins de victimisations que les garçons : en utilisant l'indice de victimisation (voir p. 4 « DÉFINITIONS »), 54 % n'ont pas subi de violence notable contre 47 % des garçons. La cyber-violence augmente au fil de la scolarité. Ainsi, 15 % des élèves de sixième déclarent être victimes d'au moins une cyber-violence contre 20 % des élèves de troisième.

Un lien fort entre les victimisations et la cyber-violence

Un lien fort apparaît entre la cyber-violence et les autres formes de violences, qu'elles soient psychologiques ou physiques. Les élèves ayant déclaré

2 – Indice de cyber-harcèlement selon le type d'établissement, le sexe et la classe (%)

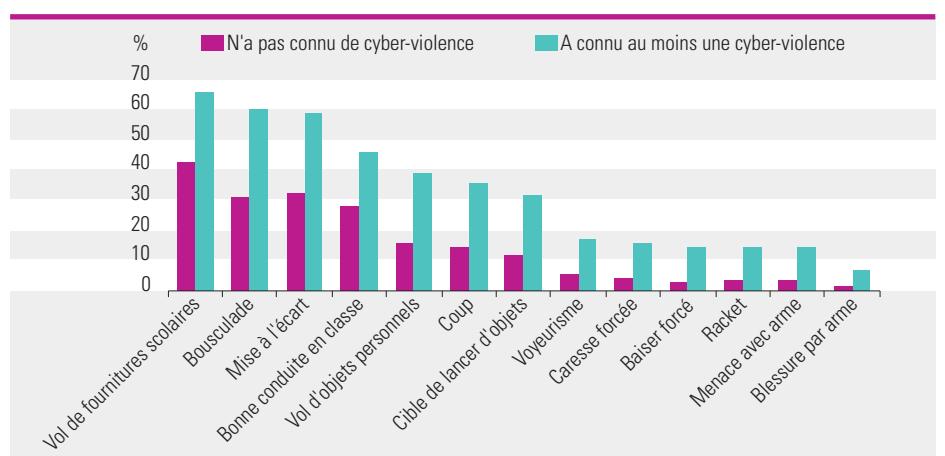
	Ensemble	Éclair	Hors Éclair	Filles	Garçons	Sixième	Troisième
Aucune violence via les nouvelles technologies	81,8	80,8	81,8	78,9	84,6	85,2	80,3
Une violence via les nouvelles technologies	9,8	10,0	9,8	10,6	9,2	8,5	10,0
Deux types de violence via les nouvelles technologies	3,9	4,5	3,8	4,5	3,2	3,0	4,6
Au moins trois types de violence via les nouvelles technologies	4,5	4,6	4,5	6,0	3,1	3,3	5,2

Lecture : 6 % des filles ont déclaré au moins trois faits de violence par Internet ou SMS, ce qui s'apparente à du cyber-harcèlement, contre 3,1 % des garçons.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

3 – Proportions de déclarations d'incidents selon le fait d'avoir déclaré une cyber-violence (%)



Lecture : 14 % des collégiens ayant connu au moins un fait de violence par Internet ou SMS ont été menacés avec une arme contre 3 % pour ceux qui n'ont pas connu ce type de violence.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

au moins une cyber-violence sont deux à cinq fois plus touchés par les autres victimisations (FIGURE 3) et ont déclaré deux fois plus de victimisations en moyenne (8 contre 4 pour les autres élèves).

La démarcation la plus forte se fait avec les violences graves. Ainsi, un élève sur trois ayant connu une cyber-violence a aussi connu des coups, contre un sur sept pour les élèves n'ayant pas déclaré de cyber-violence. Ils ont aussi déclaré plus de menaces avec une arme (14 % contre 3 % pour les élèves n'ayant pas déclaré de cyber-violence) et plus de blessures par arme (7 % contre 1 %).

La cyber-violence et les violences à caractère sexuel sont aussi fortement liées. Les élèves touchés par la cyber-violence sont deux à trois fois plus nombreux à avoir été épiés dans les toilettes (17 % contre 5 %) ou avoir connu des caresses forcées (16 % contre 4 %). Les filles ayant déclaré une cyber-violence ont déclaré aussi plus souvent des insultes sexistes (10 % contre 7 % en moyenne).

La fréquence des victimisations augmente pour les élèves victimes de cyber-violence : 38 % déclarent s'être fait insulter plus de cinq fois contre 11 % pour les autres élèves. La cyber-violence semble donc bien liée à la répétition des agressions physiques et/ou verbales.

Les cyber-violences se diffusent entre pairs

Les films et vidéos dévalorisants sur Internet sont envoyés à l'élève concerné (43 %) ou à un groupe d'élèves de la même classe (26 %), mais encore plus souvent en dehors de la classe (36 % à des élèves du collège), ce qui participe à une diffusion massive des insultes (FIGURE 4).

Le cyber-harcèlement et la multivictimisation

Le cyber-harcèlement est beaucoup plus fort chez les élèves victimes de

4 – Principaux auteurs de films ou de photos méchants sur Internet selon le sexe (%)

Auteurs des films méchants sur Internet	Filles	Garçons	Ensemble
Un élève	64,3	69,1	66,3
Un groupe d'élèves	46,2	38,9	43,1
Autre	2,2	5,4	3,5
Envoyé à toi personnellement	44,0	41,8	43,0
Envoyé à d'autres élèves de ta classe	26,2	24,4	25,5
Envoyé à des élèves de ton collège	39,5	30,4	35,8
Autre	22,9	19,1	21,3

Lecture : 64,3 % des filles victimes de photos ou de films méchants sur Internet déclarent que l'auteur est un élève. Plusieurs auteurs pouvaient être déclarés : les sommes des pourcentages peuvent donc être supérieures à 100 %.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM. Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

6 – Principaux interlocuteurs des élèves victimes de cyber-violence (%)

	As-tu parlé de problèmes de violence ?						
	Oui, à un adulte du collège	Oui, à mes parents	Oui, à mes amis	Oui, à mes frères/sœurs	Oui, à un autre membre de la famille	Oui, à une autre personne	Non, jamais
Filles	15,9	30,1	35,4	18,0	9,0	9,5	30,9
Garçons	14,8	24,9	28,2	13,6	9,5	8,7	39,1
Total élèves ayant subi une cyber-violence	15,7	28,5	32,9	16,4	9,4	9,3	35,2
Total élèves	7,5	15,3	16,1	7,6	3,9	4,0	43,9

Lecture : 15,9 % des filles victimes de cyber-violence ont parlé des problèmes de violence avec leurs parents.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM. Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

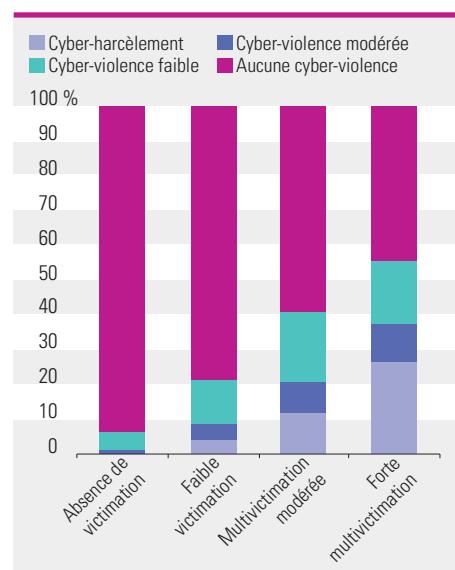
fortes multivictimations : plus de la moitié d'entre eux ont subi une cyber-violence et un quart se trouve en situation de cyber-harcèlement contre 4 % des élèves qui connaissent une faible victimisation (FIGURE 5). Les cas de cyber-harcèlement sont inexistant pour les élèves n'ayant déclaré aucune victimisation répétée.

Tout comme pour les autres types de violences, les collégiens ne sont pas nombreux à en parler à quelqu'un (FIGURE 6). Plus d'un élève sur trois victimes de cyber-violence n'en parle à personne. Cependant, les filles dénoncent un peu plus que les garçons ces méfaits sur Internet alors que les garçons se taisent plus souvent (39 % n'en parlent à personne contre 31 % pour les filles). Les membres du collège sont les moins informés de ces violences (16 %) alors que les amis (33 %) et les parents (29 %) sont les personnes le plus souvent informées. Les violences exercées sur les réseaux sociaux ou par Internet ne restent cependant pas sans conséquence : 8 % des élèves ont porté plainte avec leurs parents contre 2,6 % en moyenne.

La cyber-violence et le climat scolaire

L'opinion des collégiens sur le climat scolaire reste très positive. Ainsi, 93 % déclarent se sentir bien dans leur collège. Cependant, la cyber-violence semble exercer une influence négative sur le cli-

5 – Indice de cyber-violence selon l'importance de la multivictimisation



Lecture : 55 % des élèves ayant déclaré un nombre de victimations pouvant s'apparenter à du harcèlement (au moins cinq victimations parmi les neuf retenues) ont déclaré avoir été victimes de cyber-violence contre seulement 6 % des élèves qui n'ont pas déclaré de victimisation.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM. Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

mat scolaire ressenti par ceux qui en sont victimes : ils ne sont que 84 % à avoir la même perception de la vie au collège (FIGURE 7). Par ailleurs, 38 % d'entre eux ressentent de la violence dans le collège, soit près de 18 points de plus que ceux qui ne sont pas concernés. Les relations avec les enseignants sont qualifiées de

7 – Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur collège et cyber-violence (%)

Climat scolaire	Ensemble	N'a pas connu de cyber-violence	A connu au moins une cyber-violence
Tout à fait bien ou plutôt bien dans son collège	92,5	94,4	84,2
Ambiance tout à fait bien ou plutôt bien entre les élèves	82,3	85,1	69,4
Beaucoup ou plutôt beaucoup de copains et copines	91,0	92,1	86,0
Relations avec les enseignants très bonnes ou bonnes	87,0	88,8	78,2
Tout à fait bien ou plutôt bien dans sa classe	90,9	93,0	81,4
Pas du tout ou pas beaucoup d'agressivité entre les élèves et les professeurs	89,9	91,3	82,7
Relations avec les autres adultes très bonnes ou bonnes	90,6	91,8	85,0
On apprend tout à fait ou plutôt bien dans le collège	90,9	92,2	84,6
Punitions données très ou plutôt justes	67,5	70,0	55,7
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le collège	86,3	89,3	71,9
Jamais d'absence due à la violence	94,0	96,3	82,7
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le quartier autour du collège	74,7	77,6	60,8
Pas du tout ou pas beaucoup de violence dans le collège	76,6	79,5	62,4

Lecture : 94,4 % des élèves n'ayant pas connu de fait de cyber-violence se sentent tout à fait bien ou plutôt bien dans leur collège, contre 84,2 % parmi ceux qui ont connu au moins un fait de cyber-violence.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM. Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

moins bonnes : 17 % pensent qu'il y a de l'agressivité dans les relations avec les enseignants contre 10 % pour l'ensemble des collégiens.

Les élèves touchés par la cyber-violence se sentent moins souvent en sécurité dans le collège et dans le quartier aux alentours. Ils sont trois fois plus nombreux à déclarer

ne pas s'être rendus au collège par peur de la violence (soit 17 % contre 6 % en moyenne). Ils sont deux fois moins nombreux à se sentir en sécurité dans le collège et sont près de 39 % à se sentir en insécurité dans le quartier autour du collège.

L'indice de climat scolaire (voir p. 4 « DÉFINITIONS ») est déprécié quand

les élèves ont subi des cyber-violences. Seulement 53 % de ceux ayant subi de telles violences déclarent un climat très positif contre 79 % pour ceux n'ayant connu aucune forme de cyber-violence (FIGURE 8). ■

8 – Indice de climat scolaire et cyber-violence (%)

Indice de climat positif	Ensemble	N'a pas connu de cyber-violence	A connu au moins une cyber-violence
De 0 à 3 réponses positives	0,7	0,3	2,2
De 4 à 6 réponses positives	4,7	3,1	11,9
De 7 à 9 réponses positives	20,4	17,5	33,3
Plus de 9 réponses positives	74,2	79,0	52,6
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 52,6 % des élèves qui ont déclaré au moins une cyber-violence ont un indice de bien-être supérieur à 9, ce qui signifie qu'ils ont coché au moins 10 réponses positives parmi les 12 questions proposées.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimisation en milieu scolaire 2013.

en savoir plus

⊕ « La perception du climat scolaire par les collégiens reste très positive », Note d'Information, 13.26, MEN-DEPP, novembre 2013.

⊕ « Des actes de violence fortement concentrés sur une minorité d'établissements », Note d'Information, 13.32, MEN-DEPP, décembre 2013.

⊕ Guide de prévention de la cyber-violence entre élèves, ministère de l'Éducation nationale, novembre 2013.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE, CHAMP ET DÉFINITIONS

Source

Depuis 2011, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche met en place des enquêtes de climat scolaire et de victimisation dans les collèges. Ces enquêtes ont pour finalité de développer et de préciser nos connaissances quant au climat scolaire et quant à l'étendue, la nature et les contextes de la violence en milieu scolaire. Leurs objectifs sont de fournir des indicateurs statistiques sur les actes dont les élèves sont victimes, qu'ils aient fait l'objet ou non d'un signalement au sein de l'établissement ou auprès des autorités policières ou judiciaires. L'enquête cherche précisément à évaluer la proportion d'atteintes qui ne sont pas enregistrées dans les outils de recensement existants et cela faute de déclaration.

Au printemps 2013, une nouvelle enquête a été organisée dont le principal objectif était de mesurer l'évolution des phénomènes de violence et d'améliorer la mesure du climat scolaire par rapport à 2011.

Le questionnaire-élève se présente sous un format papier et s'articule autour de cinq grands thèmes : le climat scolaire, les comportements (insultes, menaces, bagarres), les violences à caractère sexuel, les vols et les jeux dangereux. Pour chacun des faits remontés, il est demandé sa fréquence, son lieu et/ou la qualité des auteurs (autres élèves, professeurs, autre adulte, ...). Afin de ne pas empiéter trop longtemps sur les heures de cours, le questionnaire est court (15 pages) et son temps de passation est limité à 45 minutes. Pour permettre les comparaisons, le questionnaire de 2011 a été peu modifié. Seules des questions concernant le climat scolaire et la cyber-violence ont été ajoutées. Le questionnaire est totalement anonyme et a reçu un avis d'opportunité favorable lors de la formation « Éducation et formation » du Conseil national de l'information statistique (CNIS) du

11 avril 2008. De plus, le questionnaire a reçu le label d'intérêt général et de qualité statistique de la part de ce même conseil, le 29 octobre 2012. Cela implique que les réponses collectées sont protégées par le secret statistique. Un protocole de collecte spécifique a été mis en place pour respecter l'anonymat des élèves lors de l'enquête. Les équipes mobiles de sécurité se sont prêtées au rôle d'enquêteurs et ont eu pour mission de veiller à ce qu'aucun personnel de l'établissement ne puisse assister à la passation et qu'aucun élève ne puisse être gêné dans ses réponses par d'autres camarades.

Champ

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 360 établissements représentatifs au niveau national (France métropolitaine et DOM), publics et privés sous contrat. Au sein de chacun de ces établissements, 60 élèves ont été tirés au sort aléatoirement, 15 par niveau, ce qui constitue un échantillon représentatif de 21 600 élèves. Le taux de réponse des élèves à l'enquête 2013 s'élève à 77 %. En 2011, pour la première édition, les établissements privés et ceux des DOM n'avaient pas été interrogés. Des comparaisons à champ constant ont été effectuées, sans différences notables avec ceux présentés ici.

Définitions

La cyber-violence se définit comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de médias numériques (Internet, ordinateur ou téléphone portable) envers une ou plusieurs victimes. L'indicateur de cyber-violence est la synthèse des réponses données aux questions sur les insultes et l'humiliation faites par Internet ou SMS (Guide de prévention de la cyber-violence entre élèves, 2013) : http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_Novembre/26/4/DP-Agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole-Guide_284264.pdf.

Le **cyber-harcèlement** est l'utilisation de nouvelles technologies pour se livrer à des actes de violence psychologique répétés (Guide de prévention de la cyber-violence entre élèves, 2013). Il existe plusieurs formes de cyber-harcèlement : photos publiées sans autorisation, *happy slapping* (actes de violence filmés), dénigrement, usurpation d'identité, propagation de rumeurs, menaces en ligne, etc. Elles sont le prolongement des moqueries et des brimades faites physiquement.

L'**indice de cyber-harcèlement** est une synthèse des réponses données relatives aux violences psychologiques telles que les surnoms méchants les insultes, les insultes par rapport à l'origine, la religion, l'apparence physique et la tenue vestimentaire, le sentiment d'humiliation, les films (*happy slapping*) ou photos méchantes publiés à l'aide des nouvelles technologies comme le téléphone portable ou Internet. Quatre groupes ont été définis selon le nombre de faits déclarés : aucun, un fait, deux faits, plus de deux faits.

L'**indice de climat scolaire** est une synthèse des douze variables relatives au climat scolaire déjà présentes dans le questionnaire de 2011. Cet indice varie entre 0 et 12 et correspond au nombre de réponses positives cochées par l'élève concernant le climat scolaire de son établissement. Plus l'indice est élevé, plus le climat est agréable.

L'**indice de victimisation** est la synthèse de neuf faits de violence, prenant en compte partiellement la fréquence et la gravité des actes recensés. Pour la violence psychologique, cinq faits de violences ont été retenus, et quatre pour la violence. Quatre groupes ont été définis selon le nombre de faits déclarés : aucun, un ou deux faits, trois ou quatre faits, plus de quatre faits (cas de forte multivictimisation, assimilé à du harcèlement). ■